

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Objet de la concertation préalable du public

Elle portera sur la stratégie du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Scarpe amont

Concertation placée sous l'égide d'un garant désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP) en application des articles L.121-15-1 du code de l'environnement

Garant CNDP

Bernard FERY a été désigné par la Commission nationale du débat public le 7 mai 2019

Durée de la concertation préalable du public

Du 31 août au 17 octobre 2020

Modalités de la concertation préalable

Le dossier de consultation est accessible en ligne sur la plateforme du SAGE

<http://sage-scarpeamont.ieparticipe.net/>

Il est disponible en version papier sur simple demande à g.bernardeau@cu-arras.org

Le public pourra ainsi se renseigner sur la stratégie, déposer des avis et propositions.

4 réunions publiques sont organisées

Vendredi 18 septembre, 18h-20h, Arras

Mercredi 23 septembre, 18h-20h, Lattre-Saint-Quentin

Lundi 28 septembre, 18h-20h, Vitry-en-Artois

Mercredi 30 septembre, 18h-20h, Berles-Monchel

Compte-tenu de la crise sanitaire, ces réunions seront accessibles sur inscription uniquement et le nombre de participants sera limité.

Pour participer

Envoyez un mail à g.bernardeau@cu-arras.org

ou téléphonez au 03.21.21.01.57